

***Bureau d'audience publique sur l'environnement  
(BAPE)***

***Présentation d'un mémoire***

***Nom du projet:***

***Parc éolien de Saint-Valentin  
Montérégie, Québec***

***Présenté par:***

***Anne Pinsonneault et René Lapierre***

***Saint-Cyprien-de-Napierville(Qc.)***

***Tél:***

***Préambule:***

*Nous sommes citoyens de la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville, municipalité limitrophe du village de Saint-Valentin. Nous habitons du côté sud de la route 221, à environ 1.5 kilomètre de la frontière commune entre notre municipalité et celle de Saint-Valentin, là où le projet éolien industriel devrait voir le jour.*

*En 1996, nous avons fait l'acquisition d'une maison ancestrale sur le Chemin Louis-Cyr mieux connu comme la route 221. Nous avons sciemment choisi de revenir et de nous installer dans notre région, reconnue pour ses attraits uniques qui s'articulent autour de ses riches terres agricoles, ses cultures maraîchères, ses produits du terroir et le travail de ses artisans. De plus, ce qui caractérise notre région et la rend si attrayante, c'est son histoire, rattachée entre autres, aux mouvements des patriotes (1837-1838) et l'ensemble de son patrimoine bâti.*

*Parlant de patrimoine bâti, nous avons au cours de la dernière décennie, procédé à des travaux de restauration majeurs sur notre demeure datée du milieu du 19ième siècle et ce, dans le respect du travail et de la mémoire de nos ancêtres. Cette approche nous a forcé à étaler les travaux sur une douzaine d'années et a nécessité des investissements de plusieurs milliers de dollars. D'ailleurs, les résultats de nos travaux et de notre labeur ont été reconnus dans le cadre de l'émission "Passion maisons", diffusée sur le Canal Historia dans la semaine du 14 février dernier. Pour votre information, cette même émission sera rediffusée dans la semaine du 11 avril prochain.*

*Nous vous suggérons fortement et modestement de visualiser le contenu de cette émission dans le but de vous imprégner, non seulement du cachet de notre demeure mais surtout, d'une partie de notre histoire et de certaines caractéristiques propres à notre paisible région agricole.*

*Le but de cette invitation n'est pas de faire la promotion d'une émission de télévision qui, soit dit en passant, ne nous rapporte aucun cachet, mais bien que : comme une photo vaut milles mots, nous croyons que ce visionnement servira de préambule à notre argumentaire.*

**Argumentaire:**

*Nous croyons que le projet du parc éolien dans la municipalité de Saint-Valentin, ainsi que tout autre projet de ce type dans notre région, **n'est pas acceptable dans le milieu** et ce, pour les raisons suivantes.*

**1-) Dénaturation de notre région:**

*Tel que mentionné précédemment, notre région est reconnue pour ses terres agricoles riches et fertiles, ses cultures maraîchères et ses produits du terroir. Nous sommes les "Jardins du Québec" et notre principal attrait touristique s'articule autour d'une initiative nommée "Le circuit du Paysan". Ce circuit met en évidence nos activités agricoles, nos produits du terroir et le travail de nos artisans.*

*Considérant que les terres agricoles ne représentent plus qu'un maigre 2% de l'ensemble du territoire du Québec, on se doit de garantir, pour le bénéfice de notre relève et des générations futures, un territoire propice à l'exercice et aux développements des activités agricoles en assurant la protection des meilleures terres agricoles du Québec.*

*Ce projet de création d'un parc industriel éolien est une menace réelle à l'intégrité et à la qualité de nos sols et sous-sols et va complètement à contre-courant de la vocation et de la nature profonde de notre région. Ce projet aura pour effet de dénaturer notre région à tout jamais.*

**2-) Protection du paysage et pollution visuelle:**

*Au cours des derniers mois, le gouvernement du Québec a clairement énoncé son intérêt à élaborer une politique visant à assurer la protection de paysage contre toute forme de pollution visuelle.*

À cet effet, l'achat de notre résidence et les travaux que nous avons effectués au cours de la dernière décennie ont été guidés, entre autres, par l'étendue et la paisibilité du paysage qui s'offre à nous dans l'axe est/sud/ouest. Dans le but spécifique de profiter et de bénéficier de la beauté de ce paysage, de la levée du soleil et afin de maximiser les périodes d'ensoleillement durant la journée, nous avons construit un balcon du côté est de notre résidence. De plus, dans ce même ordre d'idée, nous venons tout juste de terminer notre projet de retraite avec la construction d'un "jardin d'hiver" (solarium) du côté sud.

L'érection de ces 25 immenses tours de métal, d'une hauteur de 450 pieds, soit l'équivalent de 25 édifices de 45 étages qui clignoteront la nuit, viendront polluer notre champs de vision exactement dans l'angle correspondant aux diverses initiatives et investissements qui nous aurait permis de bénéficier de ce beau panorama.

Nous trouvons inacceptable et injuste qu'après avoir investi des milliers de dollars dans le but ultime de profiter de l'étendue, de la beauté et de la paisibilité de notre paysage, qu'une compagnie étrangère vienne le saccager et le polluer pour les 20 prochaines années. De plus, comble de malheur, nous devront rajouter la construction d'une ligne à haute tension de 120,000 volts qui s'étendra sur six (6) kilomètres et qui comprendra entre 21 et 25 pylones. Désespérant sur le plan de la pollution visuelle.

### **3-) Effets cumulatifs sur la nappe phréatique:**

Au début de l'an 2000, nous avons été victimes de décisions non-démocratiques et socialement inacceptable de la part de différents paliers gouvernementaux dans le dossier rattaché à la construction de mégas porcheries qui nous furent imposées contre notre gré. Nous vous faisons grâce des subterfuges utilisés par les décideurs locaux qui étaient, de toute évidence, en flagrant conflit d'intérêt dans l'approbation de ce dossier. ( Il serait souhaitable que le BAPE ou d'autres instances officielles analyse la prise de décision originale par les décideurs locaux de Saint-Valentin dans le dossier éolien, qui semble être aussi teintée.)

*Le résultat est que nous nous retrouvons aujourd'hui avec deux mégas porcheries, érigées à 750 mètres à l'est de notre résidence dans le champs adjacent à notre terrain, avec tous les inconvénients qui accompagnent ce type d'industrie.*

*Dans le dossier qui nous intéresse aujourd'hui et, à la lecture du compte-rendu de vos premières audiences tenue dans la semaine du 8 au 11 mars dernier, on y apprend que:*

**Extrait du** *Journal Coup d'Oeil, article de Jacques Larochelle du 16 mars 2011;*

*"Puisque le sous-sol est argileux à peu près partout, la compagnie devra ériger la plupart de ses bases de béton sur des pieux qui vont descendre profondément dans le sol, avec tout ce que cela peut comporter comme danger pour l'infiltration de matière comme le lisier de porc dans la nappe phréatique qui alimente résidences et municipalités en eau potable."*

*De toute évidence, aucune étude ou analyse d'impact sur les effets potentiellement néfastes et cumulatifs de ces deux initiatives (porcheries et éoliennes) dans une même région et à proximité n'ont été réalisés ni même considérés. Nous avons donc des craintes réelles, fondées et légitimes de croire que l'effet cumulatif de ces deux projets risque sérieusement d'affecter tôt ou tard la qualité de notre eau potable.*

#### **5- Impacts sur les oiseaux migrants:**

*Depuis notre arrivée en 1996, nous avons dénoté le comportement délinquant de différents oiseaux migrants (oies blanches, bernaches et canards). En effet, selon les prétentions du promoteur, la route empruntée par les volatiles lors des envolés migratoires se situe dans un corridor bien délimité au-dessus du Richelieu.*

*Preuve à l'appui, non seulement ils survolent notre région mais, comble d'audace, ils viennent se poser par millier, à chaque printemps et à chaque automne, dans le champs derrière notre résidence (coté est ) directement en face du futur parc éolien. Quelle arrogance! Nous joignons, en pièce-jointe, des photos prises le dimanche 20 mars dernier à partir de notre résidence. Ces photos sont très révélatrices de la beauté d'un tel phénomène mais surtout elles révèlent hors de tout doute que des milliers d'oiseaux migrants empruntent un corridor situé directement dans l'axe des futures éoliennes.*

*Quoiqu'en dise le promoteur, nous sommes préoccupés par les risques réels auxquels ces géants d'acier exposeront ces milliers d'oiseaux magnifiques lors de leurs envolées printannières et automnales.*

#### **5- Retour sur nos investissements:**

*Tel que mentionné dans notre préambule, nous avons investis plusieurs dizaines de milliers de dollars et beaucoup de temps et de notre énergie dans des travaux de restauration de notre demeure ancestrale. Encore une fois, quoiqu'en dise le promoteur et après avoir consulté une personne qui oeuvre dans le domaine de l'immobilier, il est clair que la "valeur marchande" de notre propriété va subir une dévaluation marquée dans l'éventualité où ce projet éolien voit le jour à Saint-Valentin. Il est loin d'être acquis que nous pourrions même bénéficier d'un retour sur notre important investissement selon cet agent immobilier.*

*Ce projet éolien vient remettre en question notre paisible projet de retraite. En plus de subir des pertes sur le plan humain, voilà que nous devons nous résigner à subir des pertes financières. Devrons-nous nous faire "hara-kiri" pour satisfaire la cupidité d'une minorité d'individus et ce gouvernement anti démocratique?*

**Conclusion:**

*Nous avons toujours cru que l'énergie éolienne constitue une forme d'énergie propre qui se doit d'être explorée dans notre province. Par contre, nous croyons tout aussi profondément que ce développement ne doit pas se faire en zone habitée et encore moins sur les meilleures terres agricoles du Québec.*

*Sur le plan humain, des sentiments de trahison et de colère nous envahissent lorsque nous constatons que la cupidité d'une minorité d'individus est sur le point de transformer à jamais le visage, l'identité et l'essence même de notre région et ce, au détriment d'une certaine paix sociale. À ce niveau, il est clair que ce projet crée des dissensions majeures au sein de la population de Saint-Valentin et des municipalités avoisinantes.*

*Sur le plan personnel, l'effet cumulatif des frustrations rattachées aux décisions non démocratiques prises ces dernières années par nos élus affecte notre vie et notre bonheur au quotidien et surtout, notre paix intérieure. Ce vague à l'âme se transforme subtilement en colère et risque fort de se transformer en tsunami.*

*Ne sous estimez pas notre frustration et notre colère et n'oubliez surtout pas que nous défendrons chèrement les terres si durement acquises pas nos ancêtres qui, en 1837-1838, se sont battus afin de réclamer une démocratisation des systèmes politiques et pour le respect de leur droit à titre de citoyens.*

*Merci de votre attention.*

---

*Anne Pinsonneault & René Lapierre  
Citoyens de Saint-Cyprien-de-Napierville  
25 mars 2011*





